

## **ANNEXE 4a.3**

### **ELEMENTS RELATIFS AU RESEAU D'ASSAINISSEMENT**

Le réseau d'assainissement est géré par la commune.

Tous les hameaux, à l'exception de Clot Tartuc, les Pins et quelques habitations individuelles, sont raccordés au réseau. Seulement 2 résidences principales ne sont pas raccordées et quelques résidences secondaires.

Il n'y a pas de réseau séparatif.

Le Schéma Général d'Assainissement de la commune a été approuvé en 2012.

La commune a en projet, la repérage et réparation des infiltrations sur le réseau.

La station d'épuration créée en 2000 est un système par infiltration percolation sur lit de sable. Sa capacité est largement suffisante (500 Equivalents Habitants) tant pour la population actuelle que pour les évolutions programmées par le présent PLU.

Au vu des analyses, cette station d'épuration répond parfaitement aux normes définies par l'arrêté préfectoral du 26 septembre 1999 fixant les objectifs de réduction de substances polluantes à l'échéance du 31 décembre 2005.